

3. DOMAINE ET PATRIMOINE 3.3 Locations

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cédex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N°245- 2023

DECISION DU MAIRE

VU l'article L.1111-4 du Code de la Commande publique,
VU l'article L.2122-1 du Code de la Commande publique,
VU l'article R. 2122-8 du Code de la Commande publique,
VU la délibération N° 101-2022 du Conseil Municipal de la Commune de Pont-Audemer en date du 14 décembre 2022,

CONSIDERANT la nécessité de louer un véhicule pour le service des espaces verts,

CONSIDERANT l'offre de location émise par la société LOCAVI,

Le Maire,

DECIDE de signer le contrat de location de véhicule sans conducteur n°2312PON200, de la société LOCATION VEHICULES INDUSTRIELS, sigle LOCAVI, sise Allée du Portugal, 62118 MONCHY LE PREUX pour la location longue durée d'un véhicule thermique de la marque Renault Trucks Master pour un montant de 8088.00€ HT pour une durée de 12 mois, soit un loyer mensuel de 674.00€ HT.
Le contrat est signé à compter du 20.12.2023.

DONNEES CONTRACTUELLES Durée du contrat	12 mois
KILOMETRAGE ANNUEL Nombre de km / mois inclus Terme fixe (forfait mensuel) facturé 12 mois / an (en € HT) Terme kilométrique supplémentaire par 100 km (en € HT)	25 000 km 2 083 km 674,00 € HT 15,00 € HT
CONDITIONS ET MODE DE REGLEMENT Facturation •Règlement par Mandat SEPA •Dépôt de garantie •CNL n°211 du 3 ^{ème} trimestre 2023 L'indexation du loyer se fait à la livraison du matériel	Mensuelle Prélèvement d'avance 2 mois de location TTC

Fait à Pont-Audemer le 20 Décembre 2023,



Le Maire,

Alexis DARMOIS